

Appel d'offres : Fête de l'amour 2022

Convention relative à l'organisation d'une soirée festive à la suite du village des associations sur la Place de la Digue à Charleroi

Description du projet

La « Fête de l'Amour » se déroule chaque année le pénultième samedi du mois d'août. Il s'agit d'un nouvel évènement qui célèbre l'Amour sous toutes ses formes : de la tendresse familiale à la complicité amicale en passant par la passion amoureuse. L'objectif premier de cet évènement est de souligner le fait qu'il existe encore de nombreuses discriminations et de la violence verbale ou physique à l'encontre des différentes communautés. La « Fête de l'Amour » est donc l'occasion d'insister, à Charleroi, la plus grande ville de Wallonie, sur la fierté de pouvoir aimer en toute liberté !

Contenu de l'offre

Le présent appel d'offre porte donc sur l'organisation d'une soirée festive à la suite du village des associations sur la Place de la Digue à Charleroi

Le prestataire s'engage à :

- Organiser une soirée à destination d'un public LGBTQIA+ avec animation musicale le 27 Août de 17h à 23h.
- Mettre en place un service de sécurité durant la soirée
- Vendre des produits locaux (Charleroi) et accepter le paiement en Carol'Or
- Transmettre un plan d'implantation à CCV au plus tard le 30/07 (décorations et mobiliers en adéquation avec l'ensemble du site et aux couleurs de la fête de l'amour)
- Être en ordre avec les différentes réglementations liées à l'activité (Afsca, UNISO, règlement communal)
- Respecter les heures d'ouverture et de fermeture, à savoir 17h-23h
- Utiliser uniquement des gobelets réutilisables (voir Tibi).
Aucun verre plastique non-réutilisable ne sera autorisé

Critères d'attribution

- Avoir de l'expérience dans l'organisation de soirées à destination de la communauté LGBTQIA+ (fournir un récapitulatif)

Apports et avantages

Dans le cadre de cette convention, L'asbl Charleroi CentreVille s'engage à :

- Mettre à disposition de l'organisateur un chalet double pour la tenue d'un bar lors d'une soirée thématique qui se déroulera le 27 Août de 17h à 23h
- Prendre en charge le gardiennage de nuit pour la surveillance du matériel
- Communiquer sur l'évènement auprès de ses réseaux.

Dans le cadre de cette convention, la Ville de Charleroi s'engage à :

- Mettre à disposition la Place de la Digue
- Prendre en charge les coûts d'eau et d'électricité

Si pour quelque raison que ce soit, le partenaire décide unilatéralement d'annuler la soirée et son animation musicale, celui-ci devra s'acquitter d'un paiement forfaitaire de 5000€ HTVA en dédommagement.

Une météo défavorable ne sera en aucun cas un critère d'annulation.

Remise de l'offre

Cette offre doit être envoyée par mail pour maximum **le 15 juillet 2022**

à

Luna Romeo

Chargée de projets - ASBL Charleroi CentreVille

luna.romeo@charleroi-centreville.com

